

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Septembre 2021 à SAINT LO

Seine Maritime : 24 clubs présents ou représentés sur un total de 87

SPO ROUEN, S SOTTEVILLAIS CC, CP YVETOT, CP QUEVILLAIS, CS AUFFAY, DIEPPE UNIVERSITAIRE CLUB, RAQUETTE NEUFCHATELOISE, COR SANDOUILLE, MONT SAINT AIGNAN TT, ENTENTE ST PIERRAISE, CP BUCHY, AA COURONNE, US FECAMP, FJ LA REMUEE, MONTIVILLIERS TENNIS DE TABLE, US C BOIS GUILLAUME, ES FRANQUEVILLE ST PIERRE, PLATEAU HAVRAIS TT, RC PORT DU HAVRE, CP GRANDCAMP, ATT LE HAVRE TT, BULLY TT, RF HEUQUEVILLE, TT CAILLY, JP VALLIQUERVILLE, CORPO NORMANDIE.

EURE : 21 clubs présents ou représentés sur un total de 54

TT BRIONNE, CA PONT AUDEMER, CS ANDELYS, SAINT MARCEL TT SMTT, SC BERNAY TT, AS BRETEUIL, SPN VERNON, CROTH TENNIS DE TABLE, AS VAUDREUIL TT, MONTREUIL TT, AP PACY MENILLES, AS BOSC ROGER EN ROUMOIS, PPC HONDOUVILLE, ST PHILBERT ATHLETIC CLUB, GROSSEOEUVRE SPORTS, VALLEE D AVRE TT, US GRAVIGNY TT, NEUBOURG QTT, GAILLON AUBEVOYE, GUICHAINVILLE TT, FDJ FOURGES.

CALVADOS : 18 clubs présents ou représentés sur un total de 48

AG CAENNAISE, CABOURG TT, SLSN CONDE SUR NOIREAU, BAYEUX TT, ASPTT CAEN, VIROISE USM, TT FRENOUVILLAIS, CTT HONFLEURIS, ES FALAISE, BRETTEVILLE SUR LAIZE, ASL LOUVIGNY, US VILLERS BOCAGE, FLEURY SUR ORNE, AS CORMELLES TT, CAEN TTC, ATT MOYSAUSAIN, COURTONNE LA MEURDRAC, USO MONDEVILLE.

MANCHE : 20 clubs présents ou représentés sur un total de 46

PL SAINT LO, STE MARIE STE MERE EGLISE, UC BRICQUEBEC, JA COUTANCES TT, OC AGNEAUX, TT ISIGNY/ST PELLERIN, ISIGNY/MONTIGNY EP, ST MARTIN DE LANDELLES, ST JAMES TT, CL CARENTANAIS, AVENIR DUCEY AVRANCHES, DOMVILLE USM, TORIGNAISE ESTT, STE SUZANNE ESP, ST PIOSIENNE A, ST HILAIRE PARIGNY, ES CAROLLES JULLOUVILLE, GOUVILLE COUTAINVILLE, ASS URVILLE NACQUEVILLE, SIOUVILLE HAGUE ATTLC.

ORNE : 14 clubs présents ou représentés sur un total de 40

BAYARD ARGENTAN, TT FLERIEN, ETOILE ALENÇON, TINCHEBRAY PSJ, CTT ATHIS, DURCET AVENIR, ALENCON ALC, BRIOUZAIN OC, SAINT GERMAIN DU CORBEIS TT, ES LOUGE SAINT BRICE, FAVEROLLES US, USTT MORTAGNAISE, AUBE CRULAI L'AIGLE TT, TT PAYS MELOIS.

L'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 15h00 par **Guy DUSSEAUX**, Président de la ligue.

- Il remercie **Patrick LEPROVOST**, Président du club de Saint Lô, qui nous reçoit dans la salle du Centre Culturel « La Source » en présence de :
- **Monsieur Sylvain LETOUZE**,
Conseiller Régional Délégué aux grands évènements et au sport de haut niveau,
Vice-Président de la Commission Jeunesse et Sports représentant **Monsieur Hervé MORIN**, Président de la Région Normandie,
- **Monsieur Gaëtan GOUBERT**, Vice-Président en charge des Finances,
- **Monsieur Guy LETROT**, Secrétaire Général de la Ligue,
- **Monsieur Bernard DRUDI**, Vice-Président en charge de l'activité et de la gestion sportive, Secrétaire Général Adjoint de la Ligue,
- **Monsieur Pascal BERTHELIN**, Conseiller Technique Sportif de la Ligue,

Il salue également la présence de :

- Messieurs **Michel AUDE** et **Bernard FREBET**- Présidents d'honneur des Ligues de Haute et Basse Normandie,
- Monsieur **Philippe ANTOINE**, Président du CD14,
- Madame **Evelyne HORNAERT**, Présidente du CD27,
- Monsieur **Christian MONCHOIS**, Président du CD50,
- Monsieur **Jérémy PREVOST**, Président du CD61,

Nos salariées Administratives :

- Mesdames **Sylvie DEPARCY**, **Philomène MICAUT**, **Andréa LAMOT**.

Nos techniciens :

- Messieurs **John BLANCHARD**, **Jérôme FRANJUS**, **Jérôme LEROI**, **Carl SUZANNE**

-

Il excuse les absences de :

- Madame **Sylvie MOUYON PORTE** - Directrice Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.
- Monsieur **Gilles ERB** - Président de la Fédération Française de Tennis de Table.
- Monsieur **Nicolas BARELIER** - Directeur Technique National de la FFTT
- Monsieur **Nicolas MARAIS** - Président du Comité Régional Olympique et Sportif
- Monsieur **Christian LEGEARD** - Président du Comité Régional du Sport en Milieu Rural,
- Messieurs **Marc VERON**, **Alain POILVE**, - Présidents d'honneur des Ligue de Haute et Basse Normandie,
- Monsieur **Jean ROUSSEL**, Président régional des médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif,
- Monsieur **Patrick LEVEE**, Président du CD76,
- Monsieur **Aurélien WACK**, notre partenaire de la société WACK Sport
- Madame **Barbara PERNEL** - Chargée d'affaires des grandes associations au CA Normandie Seine
- Monsieur **Matthieu LAGNEL**, Responsable communication au CA Normandie Seine, notre partenaire,
- Monsieur **Bruno LABOULAIS**, notre Webmaster.

Avant d'aborder l'ordre du jour, **Guy DUSSEAUX** fait observer une minute de silence en mémoire des amis du tennis de table qui nous ont quittés au cours de cette saison.

1- Adoption du P.V. de l'AG du 26 Septembre 2020 à Deauville

Ce PV est adopté à l'unanimité.

2- Allocution de Guy DUSSEAUX

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs normands,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Ligue,
Mesdames et Messieurs les représentants de nos partenaires institutionnels,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Chers amis sportifs,

La ville de SAINT LO nous accueille cet après-midi pour la tenue de notre assemblée générale annuelle et je remercie vivement Madame Emmanuelle LEJEUNE - Maire de SAINT LO - qui a mis gracieusement cette salle à notre disposition. Je veux aussi remercier chaleureusement Mme Agnès VASSE - correspondante du PLSL Tennis de table - qui s'est investie pleinement pour la bonne tenue de notre Assemblée Générale.

Je voudrais tout d'abord vous exprimer mon plaisir de vous retrouver, comme tous les ans, pour cette assemblée générale que j'imaginai autrement ...et notamment empli de souvenirs des organisations réussies et des résultats sportifs marquants, me félicitant d'une progression numérique des adhérents et de la bonne santé de nos clubs.

La crise sanitaire que nous vivons depuis maintenant près de 20 mois en a décidé autrement et j'ose espérer - dans le contexte actuel - et avec la vaccination - que nous sommes en train de voir le bout du tunnel si je peux m'exprimer ainsi.....

Dans ce contexte, la F.F.T.T, La Ligue et les Comités Départementaux ont fait des propositions pour aider les clubs par des mesures financières exceptionnelles.

Je laisserai à Gaëtan GOUBERT notre vice-président chargé des finances le soin de vous en parler tout à l'heure.

A l'aube de la nouvelle saison, notre commission sportive - sous la responsabilité de Marc DUPUY - va devoir faire preuve de beaucoup de souplesse devant les très probables difficultés liées aux désengagements des équipes faute de licenciés.

Nous devons surmonter tous ces obstacles avec beaucoup de diplomatie et je compte sur vous tous pour les surmonter.

Pendant cette période de non-compétition, bon nombre d'élus ont continué à travailler inlassablement à travers les visio-conférences qui ont permis de continuer à échanger et surtout à prendre des décisions face à cette situation inédite, même en petit comité.

C'est le cas notamment pour les dossiers A.N.S et Guy LETROT référent de la Ligue auprès de l'A.N.S vous parlera tout à l'heure de l'important travail qu'il a réalisé avec l'appui des techniciens de la Ligue sous la conduite de Pascal BERTHELIN - notre C.T.S -

Je profite de ce moment pour remercier très chaleureusement tous les acteurs de ce dossier ainsi que les membres de la commission régionale qui ont dû statuer.

La saison sportive n'a en fait fonctionné que sur le haut-niveau.

Je laisserai le soin à Pascal BERTHELIN de récapituler les performances de nos jeunes sur les compétitions nationales et internationales.

Je salue bien évidemment le travail de l'encadrement technique qui intervient quotidiennement sur nos structures d'entraînement du Pôle Normandie, mais aussi les structures des clubs de ces joueurs et joueuses.

Il me faut aussi rappeler les performances de nos équipes « normandes » évoluant en Pro A messieurs et dames ainsi qu'en Pro B messieurs, notamment avec les podiums de l'Entente St Pierraise en Pro A dames et du SPO ROUEN en Pro A Messieurs. Mais les équipes du CAEN TTC en Pro A messieurs, de

l'ALCL GRAND QUEVILLY en Pro A dames, et de la BAYARD ARGENTAN en Pro B Messieurs ont aussi fait honneur à notre région.

Enfin je voudrais aussi souligner la très belle organisation des championnats de France Minimes 2020 qui avait été confiée par la F.F.T.T au club du TT FLERS associé au Comité de l'Orne, avec la présence de Gilles ERB - Président de la F.F.T.T - lors de la remise des récompenses.

A noter aussi que la Ligue de Normandie sera aussi très fière d'accueillir prochainement 3 compétitions d'envergure nationale :

- Les Championnats de France Minimes/Juniors à MONTIVILLIERS les 27-28 & 29 Octobre prochain organisés par le club de Montivilliers avec le concours de la Ligue de Normandie et du Comité Départemental de la Seine Maritime
- Les Championnats de France Benjamins/Cadets à ALENCON les 3-4 & 5 Novembre prochain organisés par le club d'ALENCON et le Comité de l'Orne, avec le soutien de la Ligue de Normandie,
- Les finales nationales par classement à DUCEY les 25 & 26 Juin 2022 organisées par le club de DUCEY et le Comité de la Manche, avec le soutien de la Ligue de Normandie.

Je vais maintenant conclure mon intervention en remerciant sincèrement les personnalités qui nous font l'honneur d'assister à cette assemblée, ainsi que vous tous - les présidents et représentants des associations de la ligue de Normandie.

Merci également à :

- Tous nos partenaires institutionnels pour leur soutien, leurs aides financières et leurs conseils (avec une mention toute particulière à la Région Normandie)
- Toutes les municipalités et intercommunalités qui aident nos clubs,
- Nos partenaires privés : le Crédit Agricole Normandie-Seine, WACK Sport, la Sté TOSHIBA
- À l'ensemble de la presse locale et régionale, qu'elle soit écrite ou parlée, qui relaie nos informations et participe ainsi activement au développement et à la mise en valeur de notre sport.
- Aux présidents des comités départementaux pour leur collaboration, ainsi que le travail de leur comité directeur respectif.

Aux vice-présidents, aux responsables de commissions, aux élus du Conseil de Ligue ainsi qu'à l'équipe administrative et technique des salariés de la Ligue pour leur investissement et leur travail,

A tous les membres du corps arbitral qui œuvrent pour la bonne tenue de nos compétitions, mais aussi à tous les dirigeants bénévoles - non élus - qui ont accepté d'intégrer des commissions pour le bon fonctionnement de la Ligue.

Et enfin pour conclure un grand merci à Pascal BERTHELIN -notre CTS - pour son professionnalisme et sa disponibilité et à Bruno LABOULAIS - notre webmaster toujours très réactif.

Je vous souhaite à tous et à toute la meilleure année sportive possible compte tenu de ce contexte sanitaire qui pèse encore sur nos sports.

Au plaisir de vous revoir dans les salles.

Merci de votre attention

3- Rapport Moral du Secrétaire Général :

- Adapter en temps réel le fonctionnement de la ligue.
- Dossier ANS
- Elaboration du plan de relance
- Modalités de reprise du championnat par équipes
- Réorganisation de l'ETR
- Conventions avec les CD



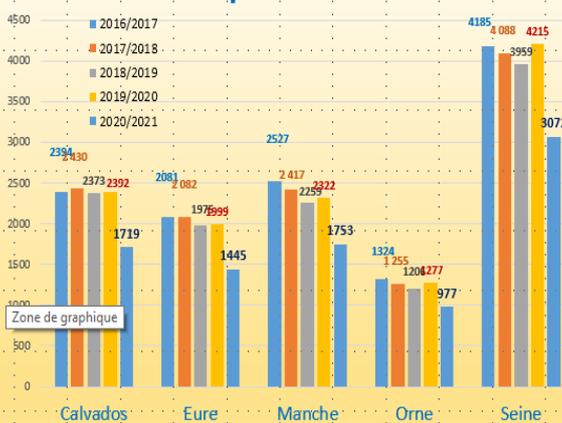
Statistiques licences

**Au 30 juin : 8 966 licences validées soit
- 3 238 / saison 2019/2020 (- 36,11 %)**

- 1 655 licences traditionnelles
- 1 583 licences promotionnelles



Statistiques licences

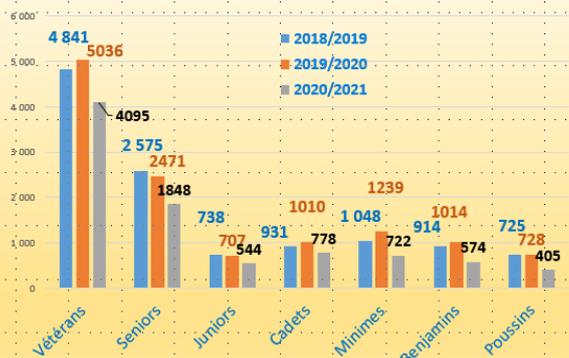


Perte par départements

- CALVADOS : 673 (39,15 %)
- EURE : 554 (38,34 %)
- MANCHE : 568 (32,40 %)
- ORNE : 300 (30,71 %)
- SEINE-MARITIME : 1 143 (37,21 %)



Répartition par catégories



Perte par catégories

VETERANS :	941	(18,16 %)
SENIORS :	623	(25,21 %)
JUNIORS :	163	(23,05 %)
CADETS :	232	(22,97 %)
MINIMES :	517	(41,76 %)
BENJAMINS :	440	(43,38 %)
POUSSINS :	323	(44,36 %)

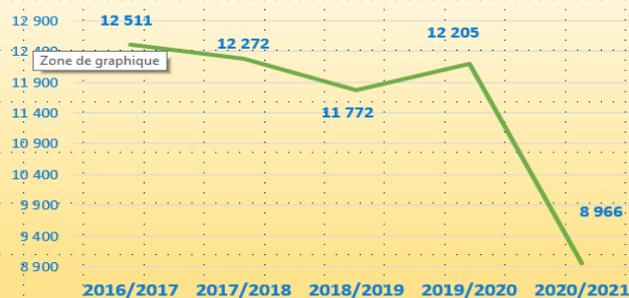
Statistiques licences

1 113 féminines (- 446)

Taux de féminisation : 12,41 %



Evolution des licences



Evolution des Traditionnelles



Evolution des promotionnelles)



Evolution Promotionnelles/Traditionnelles



4- Election Complémentaire au Conseil de Ligue

1 poste à pourvoir

1 seule candidature : Thierry JEHANNE (AG Caen)

Il est élu à l'unanimité

5- Compte rendu financier des exercices clos au 30/06/2021



Compte de résultat 2020/2021

Résultat excédentaire de 7 758 €

Charges : 858 643 €

Produits : 866 401 €



Pandémie

Baisse des charges patronales (aide URSSAF)	30 789 €
Championnat par équipes	38 000 €
Remboursement des frais d'arbitrages	4 660 €
Critérium Individuel	27 000 €
Versement aux comités pour les clubs	80 300 €

Compte de résultat 2020/2021

	2019/2020 18 mois	2020/2021
Résultat d'exploitation	+ 35 017 €	+ 140 679 €
Résultat financier	- 2 024 €	- 1 600 €
Résultat exceptionnel	- 12 934 €	- 131 916 €
Résultat Net	+ 20 059 €	+ 7 758 €

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION : 2020 2021	2019/2020 18 mois	Proratisé 12 mois	Situation au 30/06/2021
CHIFFRE D'ACTIVITE	1 011 418,64 €	674 279,09 €	603 641,00 €
+ Produits liés à l'activité	113 907,52 €	75 938,35 €	61 251,47 €
+ Refacturations diverses	21 200,69 €	14 133,79 €	4 204,15 €
+ Partenariat	5 000,00 €	3 333,33 €	4 000,00 €
+ Produits FFTT	1 056 938,47 €	704 625,65 €	456 770,24 €
- Charges FFTT	- 493 194,27 €	- 328 796,18 €	- 256 011,20 €
+ Transferts de charges contrats aidés et indem CPAM	166 566,23 €	111 044,15 €	101 750,34 €
+ Subventions	141 000,00 €	94 000,00 €	231 676,00 €
- Charges liées à l'activité	351 991,08 €	234 660,72 €	112 255,85 €
MARGE BRUTE TOTALE	659 427,56 €	439 618,37 €	491 385,15 €
- Autres achats	19 928,02 €	13 285,35 €	8 686,73 €
- Charges externes	67 179,92 €	44 785,95 €	42 034,20 €
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	572 320,62 €	381 547,08 €	440 664,22 €
- Impôts divers	15 089,89 €	10 059,93 €	7 482,21 €
- Masse salariale	357 323,02 €	238 215,35 €	203 636,97 €
- Congés payés	- €	- €	- €
- Charges sociales	93 055,08 €	62 036,72 €	60 295,23 €
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	106 852,63 €	71 235,09 €	169 249,81 €
+ Transfert de charges	- €	- €	- €
- Dotations aux amortissements et provisions	71 835,80 €	47 890,53 €	35 113,93 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	35 016,83 €	23 344,55 €	140 679,03 €
+ Produits financiers	507,04 €	338,03 €	309,93 €
- Charges financières	2 531,41 €	1 687,61 €	1 315,63 €
RESULTAT COURANT	32 992,46 €	21 994,97 €	139 673,33 €
+ Produits exceptionnels	16 383,72 €	10 922,48 €	305,19 €
+ Quote-part subvention, investissement	7 120,37 €	4 746,91 €	6 133,80 €
- Charges exceptionnelles	36 437,73 €	24 291,82 €	131 811,52 €
RESULTAT COMPTABLE	20 058,82 €	13 372,55 €	7 757,65 €

PRODUITS

	2019/2020 18 mois	2019/2020 12 mois	2020/2021
1 508 624 €			
Produits liés à l'activité Stages, matériel, pensions pôle	113 907 €	75 938 €	61 251 €
Refacturations diverses	21 200 €	14 133 €	4 204 €
Subventions Région Normandie 70 000 € ANS : 31 590 € Aides URSSAF : 30 789 € Fonds de solidarité : 98 246 €	141 000 €	94 000 €	231 676 €
Produits FFTT / Engagements Affiliations : 33 208 € Licences : 410 328 €	1 056 938 €	704 625 €	456 770 €
Partenariat	5 000 €	5 000 €	4 000 €
Transferts de charges Dont Comités départementaux : 97 386 €	166 566 €	120 696 €	101 050 €
TOTAL DES PRODUITS	1 528 624 €	1 033 334 €	866 401 €

Assemblée Générale - 25 septembre 2021

30

CHARGES

	2019/2020 18 mois	2019/2020 12 mois	2020/2021
Charges liées à l'activité			
Frais de restaur. et d'hébergement : 12 404 €			
Pension pôles : 57 995 €	347 710 €	231 807 €	112 256 €
Engagements : 3 138 €			
Frais de déplacements et divers : 17 573 €			
Charges FFTT			
Licences : 248 297 €	493 194 €	328 796 €	256 011 €

Assemblée Générale - 25 septembre 2021

31

CHARGES

	2019/2020 18 mois	2019/2020 12 mois	2020/2021
P			
Autres achats Carburant, Electricité/Gaz et maintenance informatique.	19 928 €	13 285 €	8 687 €
Charges externes Photocopieurs, Charges locatives et copropriété, Assurances et Téléphone.	71 459 €	47 639 €	42 341 €
Impôts et taxes Taxe foncière et impôts locaux : 4 585 € Formation continue : 3 230 € Taxe sur les salaires : - 363 €	15 089 €	10 059 €	7 452 €
Masse salariale	357 323 €	238 215 €	233 637 €
Charges sociales	93 055 €	62 036 €	60 265 €
Dotations aux amortissements et provisions Provisions retraite : 10 067 € Immobilisations : 18 503 € Créances douteuses : 6 543 €	71 835 €	47 890 €	35 113 €
TOTAL DES CHARGES	628 689 €	419 124 €	858 643 €

Assemblée Générale - 25 septembre 2021

32

RESULTATS

	2019/2020 18 mois	2020/2021
P		
Résultat financier	- 2 024 €	- 1 600 €
Résultat exceptionnel Aide clubs COVID déjà versée : 80 300 € Provision aide COVID : 48 735 €	- 12 933 €	- 131 812 €
RESULTAT COMPTABLE	20 059 €	7 758 €

Assemblée Générale - 25 septembre 2021

33

6- Rapport du Commissaire aux comptes et vote sur le quitus de gestion.

L. N. T. T.
Ligue de Normandie de Tennis de Table
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
7B, avenue Franklin Roosevelt
76120 – LE GRAND QUEVILLY
SIRET : 321 264 137 00027

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2021

Serge LECAUDÉ
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rouen
14 bis rue Hénault
76130 – MONT-SAINT-AIGNAN

L. N. T. T.
Ligue de Normandie de Tennis de Table

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</p>

Exercice clos le 30 juin 2021

A l'assemblée générale de la Ligue de Normandie de Tennis de Table,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS DE TABLE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels, qui font apparaître un **excédent de 7 757.65 Euros** pour un **total de bilan de 577 874.88 Euros**, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de mon rapport.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

MONT-SAINT-AIGNAN,

Le 20 septembre 2021



État préparatoire au Bilan Actif

		Du 01/07/2020 Au 30/06/2021			Du 01/01/2019 Au 30/06/2020		
État exprimé en €		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net		
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Immobilisations Incorporelles						
	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de recherche et de développement	AD		AE			
	Concessions brevets droits similaires	AF	9 486,40	AG	9 486,40		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes	AL		AM			
	Immobilisations Corporelles						
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	81 669,68	AQ	81 669,68		
	Installations techniques, mat et outillage indus.	AR	66 043,88	AS	66 043,88		
	Autres immobilisations corporelles	AT	151 049,99	AW	119 650,95	31 399,04	
	Immobilisations en cours	AV		AX			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Immobilisations Financières						
	Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF	5 985,00	BG		5 985,00		
Autres immobilisations financières	BH	70,00	BI		70,00		
TOTAL (II)	BJ	314 304,95	BK	276 850,91	37 454,04	49 262,69	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours						
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En-cours de production de biens	BN		BO			
	En-cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et Acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Créances						
	Créances clients et comptes rattachés (3)	BX	75 327,70	BY	6 543,15	68 784,55	57 768,96
	Autres créances (3)	BZ	971,16	CA		971,16	31 138,90
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement	CD	496,96	CE		496,96	494,38	
Disponibilités	CF	467 943,35	CG		467 943,35	387 115,38	
Charges constatées d'avance (3)	CH	2 224,82	CI		2 224,82	4 368,08	
TOTAL (III)	CJ	546 963,99	CK	6 543,15	540 420,84	480 885,70	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL					
	Primes et remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif (VI)	CN					
TOTAL ACTIF	CO	861 268,94	1A	0,00	577 874,88	530 148,39	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes

État préparatoire au Compte de résultat 1/2

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes

État exprimé en €

Du 01/07/2020
Au 30/06/2021

Du 01/01/2019
Au 30/06/2020

		France		Exportation				
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	FA	4 204,15	FB		FC	4 204,15	21 804,45
	Production vendue	FD		FE		FF		
	Biens					FI	518 021,71	1 170 231,83
	Services	FG	518 021,71	FH				
	Montant net du chiffre d'affaires	FJ	522 225,86	FK		FL	522 225,86	1 192 036,28
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subvention d'exploitation					FO	231 676,00	141 000,00
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)					FP	101 750,34	170 319,33
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 000,00	5 000,00
Total des produits d'exploitation (2)						FR	859 652,20	1 508 355,61
Charges d'exploitation	Achats de marchandises					FS		
	Variation de stock					FT		
	Achats de matières et autres approvisionnements					FU		
	Variation de stock					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	157 353,33	377 409,90
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	7 482,21	15 089,89
	Salaires et traitements					FY	204 192,44	351 903,86
	Charges sociales du personnel (10)					FZ	59 739,76	98 474,24
	Dotations aux amortissements					GA	18 503,63	29 474,80
	Dotations aux provisions :							
	- sur immobilisations					GB		
	- sur actif circulant					GC	6 543,15	
	- pour risques et charges					GD	10 067,15	42 361,00
	Autres charges (12)					GE	262 112,06	559 345,69
Total des charges d'exploitation (4)						GF	725 993,73	1 474 059,38
RESULTAT D'EXPLOITATION						GG	133 658,47	34 296,23
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
Produits financiers	De participations (5)					GJ		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2,58	20,31
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	307,35	486,73
Total des produits financiers						GP	309,93	507,04
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	907,33	1 868,17
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières						GU	907,33	1 868,17
RESULTAT FINANCIER						GV	-597,40	-1 361,13
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS						GW	133 061,07	32 935,10

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes

Ligue de Normandie de Tennis de Table

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021
Montants exprimés en Euros

Ce rapport contient 8 pages

1

*Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes*

Table des matières

1. Faits majeurs de l'exercice

- 1.1. Événements principaux de l'exercice
- 1.2. Principes, règles et méthodes comptables
 - 1.2.1. Présentation des comptes
 - 1.2.2. Méthode générale
 - 1.2.3. Changement de méthode d'évaluation
 - 1.2.4. Changement de méthode de présentation

2. Informations relatives au bilan

- 2.1. Actif :
 - 2.1.1. État de l'actif immobilisé (brut) :
 - 2.1.2. Méthode d'amortissement
 - 2.1.2.1. Immobilisations incorporelles
 - 2.1.2.2. Immobilisations corporelles
 - 2.1.3. Créances
 - 2.1.4. Produits à recevoir
 - 2.1.5. Charges constatées d'avance
 - 2.1.6. Disponibilités
- 2.2. Passif :
 - 2.2.1. Fonds associatifs
 - 2.2.2. Provisions pour risques et charges
 - 2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires
 - 2.2.4. État des dettes
 - 2.2.5. Dettes pour congés et primes à payer
 - 2.2.6. Honoraires du commissaire aux comptes

3. Informations relatives au compte de résultat

- 3.1. Analyse du chiffre d'affaires
- 3.2. Subvention d'exploitation
- 3.3. Transfert de charges
- 3.4. Autres produits
- 3.5. Résultat exceptionnel

4. Autres informations

- 4.1. Ventilation de l'effectif moyen
- 4.2. Informations relatives à la rémunération des dirigeants

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Événements principaux de l'exercice

La saison 2020/2021 été marquée par l'arrêt complet de toutes les compétitions en raison de la crise sanitaire. La ligue a subi une perte de 3 228 licences soit une baisse de 36.11 %.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent

- Le Bilan
- Le Compte de résultat
- L'annexe

1.2.2. Méthode générale ;

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999< ;

1.2.2. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3. Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif :

2.1.1. Etat de l'actif immobilisé (brut) :

Situations et mouvements	30/06/2020	+	-	30/06/2021
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	9 486			9 486

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes



Ligue de Normandie de Tennis de Table
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021
Montants exprimés en Euros

Immobilisations corporelles	298 054	710		298 764
Immobilisations financières	70	5 985		6 055
Total	307 610	6 695		314 305

2.1.2. Méthode d'amortissement

2.1.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable

Situations et mouvements	30/06/2020	+	-	30/06/2021
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	9 486			9 486
Immobilisations corporelles	248 861	18 504		267 365
Immobilisations financières				
Total	258 347	18 504		276 851

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Logiciel SPID	Linéaire	5 ans

2.1.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Types d'immobilisation	Mode	Durée
Siège social, structures	Linéaire	20 ans
Véhicules	Linéaire	5 ans
Mobilier et gros matériel	Linéaire	3 à 5 ans
Petit matériel	Linéaire	3 à 5 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable

2.1.3 Créances

Liquidité de l'actif	Montant brut	Echéances	
		À moins 1 an	À plus 1 an
Créances			
Créances de l'actif immobilisé			
- Créances rattachées à des participations			
- Prêts autres			
Créances de l'actif circulant			

4

- Créances clients et comptes rattachés	75 328	75 328	
- Autres	971	971	
- Charges constatées d'avance	2 225	2 225	

2.1.4 Produits à recevoir

	Montant
Créances clients	75 328
Factures à établir	
Autres créances	
	75 328

2.1.5 Charges constatées d'avance

	Montant
Charges courantes de fonctionnement	2 225
	2 225

2.1.6. Disponibilités

La trésorerie est positive à hauteur de 467 943.35 € à la date de clôture. Elle est composée uniquement de liquidités à court terme.

2.2 Passif :

2.2.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Le compte de fonds associatif, qui ne comporte aucun droit de reprise, représente l'ensemble des résultats cumulés au cours des exercices précédents.

Le mouvement de l'exercice correspond à l'affectation du résultat des comptes clos le 30 juin 2021.

Libellé	AN	+	-	Solde
Fond associatif	191 490	20 059		211 549
Résultat de l'exercice	20 059		20 059	0
Subvention d'investissement	10 596			4 462
Total	222 145	20 059	20 059	216 011

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements			
	30/06/2020	+	-	30/06/2021
	Provisions au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution : reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour charges	103 607	10 067		113 674
Total	103 607	10 067		113 674

Les provisions pour risques et charges sont constituées de provisions :

- pour indemnités de fin de carrière : 52 428
- pour pérennisation l'emploi : 61 246

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

L'entité provisionne ses engagements retraite selon la méthode des unités de crédits projetés. Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture :

Taux d'actualisation : taux iBoxx Corporates AA 10 + au 31 décembre 2021, soit 1,31 % ;

Taux d'augmentation annuel des salaires : 1,5%,

Indemnités à verser calculées selon la Convention collective nationale du Sport;

Concernant la possibilité d'être présent à l'âge de départ en retraite, l'entité utilise pour la prise en compte du turnover, des statistiques propres. Celles-ci suivent un taux progressif de probabilité, basé selon le nombre d'années restant avant l'âge de départ à la retraite :

30 ans ou plus : 5%,

De 20 ans à 29 ans : 15%,

De 10 ans à 19 ans : 40%,

De 2 ans à 9 ans : 75%,

Moins de 1 an : 100%.

Le pourcentage de survie est calculé selon les tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

Le pourcentage de cotisations de charge sociale et fiscale retenue est de 50%.

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
IDR	52 428		52 428
	52 428		52 28

2.2.4 État des dettes

Dettes	Montant brut	Echéances	
		À moins 1 an	A plus 1 an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'un an à l'origine	21 123	8 383	12 740
Dettes fournisseurs	107 316	107 316	
Dettes fiscales et sociales	42 604	42 604	
Autres dettes	34 389	34 389	
Produits constatés d'avance	35 000	35 000	
Total	240 432	227 692	12 740

2.2.5. Dettes pour congés et primes à payer

Les congés payés et jours RTT acquis et non pris à la date de clôture provision qui s'élève à 28 414 €.

2.2.6 Honoraires du commissaire aux comptes

	LECAUDE
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	3 960 €

3 960 €

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Analyse du chiffre d'affaires

	2021	2020
Ventes de marchandises	4 204	21 804
Productions vendues (services)	518 022	1 170 232
Chiffre d'affaires net	522 226	1 192 036

3.2. Subvention d'exploitation

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 231 676 et sont versées dans le cadre de missions d'intérêt général. Elles se décomposent de la manière suivante :

	2021	2020
Région Normandie	70 000	105 000
ANS	31 590	36 000
FFTT	1 051	
URSSAF – Aide COVID 19	30 789	
Fond de solidarité	98 246	
Chiffre d'affaires net	231 676	141 000

3.4. Transferts de charges

Reprises sur provision et amortissement, transfert de charge	2021	2020
Reprises pour dépréciation des actifs circulants		3 753.1
Transferts de charges d'exploitation		3 196.22
Transferts de charges contrats aidés	1 629.99	5 205.45
Transferts de charges Comités Départementaux	97 385.91	156 564.78
Indemnités CPAM	2 734.44	1 599.78
Total	101 750.34	170 319.33

3.5 Autres produits

Autres produits	2021	2020
Partenariat	4 000	5 000
Total	101 750.34	170 319.33

3.5. Résultat exceptionnel

7

Le résultat exceptionnel se traduit par un déficit de 125 303 et s'explique de la manière suivante :

- Aide plan de relance clubs : 129 035

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes

4. Autres informations

4.1 Ventilation de l'effectif moyen

PERSONNEL	
Employés	12

4.2 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 0 € durant l'exercice.

7- Non renouvellement du mandat de commissaire aux comptes (12 septembre 2015)

La ligue a moins de 153 000€ de dons ou de subvention. De ce fait, elle n'est pas dans l'obligation d'avoir un commissaire en compte. La décision a été prise de remplacer la mission du commissaire aux comptes par l'expertise d'un cabinet comptable qui aura une mission de conseils.

8- Présentation et adoption du budget prévisionnel de la saison sportive 2021 2022.



BUDGET PREVISIONNEL

SAISON 2021/2022



PRODUITS

	Réalisé 2019/2020	Réalisé 2020/2021	BP 2021/2022
Produits liés à l'activité	75 938 €	61 251 €	59 500 €
Refacturations diverses	14 133 €	4 204 €	7 900 €
Subventions	94 000 €	231 676 €	100 000 €
Produits FFTT / Engagements	704 625 €	456 770 €	701 600 €
Partenariat	3 333 €	4 000 €	4 000 €
Transferts de charges	111 044 €	101 750 €	111 000 €
Produits financiers	338 €	310 €	760 €
Produits exceptionnels	15 669 €	305 €	55 900 €
TOTAL DES PRODUITS	1 019 080 €	866 401 €	1 040 660 €

Assemblée Générale - 25 septembre 2021



CHARGES

	Réalisé 2019/2020	Réalisé 2020/2021	BP 2021/2022
Charges liées à l'activité	231 807 €	112 256 €	290 450 €
Charges FFTT	328 796 €	256 011 €	335 500 €
Autres achats	13 285 €	8 687 €	10 210 €
Charges externes	47 639 €	42 034 €	41 400 €
Impôts et taxes	10 060 €	7 482 €	8 600 €
Masse salariale	221 678 €	203 873 €	245 500 €
Charges sociales	62 036 €	60 295 €	84 400 €
Dot aux amortissements et provisions	47 890 €	35 114 €	20 000 €
Charges financières	1 687 €	1 315 €	1 600 €
Charges exceptionnelles	24 291 €	131 812 €	3 000 €
TOTAL DES CHARGES	1 116 544 €	858 643 €	1 040 660 €

Assemblée Générale - 25 septembre 2021



BUDGET PREVISIONNEL

équilibré

LES TARIFS

- Gel des tarifs pour la saison 2021/2022
- Baisse des tarifs des licences promotionnelles

9- Rapport du Conseiller Technique Régional

Plan Intervention

- 1/ Résultats sportifs majeurs en 2020/2021
- 2/ Formation et examen
- 3/ Pôle Espoir
- 4/ Plan de développement 2021/2024

Assemblée Générale - 25 septembre
2021

CHAMPIONNAT FRANCE JEUNES 2020 Juniors (Mai 2021)

C. De Stoppeleire (Bayard Argentan)

Médaille Bronze simple Juniors



Assemblée Générale - 25 septembre
2021

CHAMPIONNAT FRANCE JEUNES 2020 Benjamines (Juin 2021)

N. Guo Zheng (AS Cabourg) : Médaille Argent simple

L. Douine (USO Mondeville TT) : Médaille Bronze simple



Assemblée Générale
2021

CHAMPIONNAT FRANCE JEUNES 2020 Minimes (Juin 2021 Flers)

N. Guo Zheng (AS Cabourg) : Médaille Argent simple



Assemblée Générale
2021

CHAMPIONNAT FRANCE JEUNES 2020 Benjamines (Juin 2021)

N. Guo Zheng (AS Cabourg) : Médaille Argent simple

L. Douine (USO Mondeville TT) : Médaille Bronze simple



Assemblée Générale
2021



CHAMPIONNAT EUROPE JEUNES 18 juillet au 2 août 2021 – Varazdin (Croatie)

C. De Stoppeleire : Médaille Bronze Equipe Cadettes
Perd en 1/4 en simple

T. Poret : Médaille Argent Equipe Juniors
Perd en 8ème en simple



Assemblée Générale - 25 septembre
2021



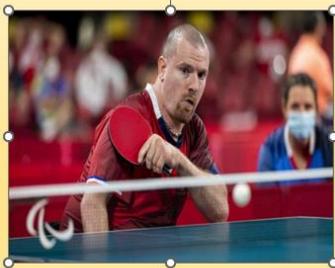
Assemblée Générale - 25 septembre
2021



JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES TOKYO

S. Loeuillette (St Pierre) : Equipe de France

F. Merrien (ALCL Gd-Quevilly) : Médaille de Bronze équipe



Assemblée Générale - 25 septembre
2021



EXAMEN ENTRAINEUR FEDERAL 17 août 2021 – Petit-Couronne

2 sessions de formation : 2019/2020 et 2020/2021

5 candidats normands et 5 admis

NB : Présentation formations fédérales + 1^{er} niveau envoyés



Assemblée Générale
2021



POLE ESPOIR NORMANDIE 2021/2022

Evolution : 1 seul site au CRJS Petit-Couronne

Encadrement : M. Plotuna (responsable sportif)

P. Berthelin (coordonnateur)

S. Lriverend

J. Franjus

J. Blanchard

Entraîneurs de clubs :

Y. Loiseau (Ent St Pierre)

D. De Peindray (ALCL Grand-Quevilly)

I. Popescu (SPO Rouen)

Assemblée Générale - 25 septembre
2021



10 pongistes : 10 à 16 ans 7 filles et 2 garçons



Assemblée Générale - 25 septembre
2021



PLAN DE DEVELOPPEMENT 2021/2024

Bilan Olympiade 2016/2020 présenté à l'AG 2020

Définition du Plan de Développement :

Méthodologie : choix de 4 thématiques

- Féminines
- Emploi et professionnalisation
- 4 - 7 ans
- Promotion et communication

4 Groupes de travail (5 à 12 pers) / saison 2020-2021

Restitution / séminaire du 3 juillet 2021

Assemblée Générale - 25 septembre
2021



PROFESSIONNALISATION

Constat : 33 ETP – 25 postes à temps complet (20/21)

Objectif : professionnaliser le TT Normand

1/ Formation initiale et continue des professionnels

Actions prévues :

- Accompagner les jeunes voulant se diriger vers un emploi d'encadrant
- Sensibiliser les professionnels et dirigeants à la formation continue
- Mettre en place une formation continue

Ex : partenariat avec LNF (Les Nouvelles Formations)

2/ Information, soutien, formation dirigeants (employeurs)

Actions prévues :

- Recenser les différents outils et le réseau potentiel
- Communiquer par le biais des sites Ligue et Comités

Assemblée Générale - 25 septembre
2021



3/ Encadrement à temps partiel

Actions prévues :

- Recensement des vacataires et encadrants activité accessoire
- Développement du nombre de CQP

4/ Pérennisation des postes à temps complet (G.E. compris)
(35 clubs en 20/21)

Actions prévues :

- A court terme, aider financièrement les membres (petites structures) G.E.

- A moyen terme, être vigilant sur l'ensemble des clubs employeurs / aide éventuelle

- Créer des emplois sur des secteurs potentiels

Suivi emplois actuels/Référencer clubs potentiels/Montage poste contexte

Assemblée Générale - 25 septembre
2021



4 – 7 ans



Pistes de travail :

- Création d'un kit de communication/écoles sur sites Ligue-CD
- Apporter un soutien en matériel suivant les besoins
- Offrir une raquette « Panda » aux nouveaux licenciés
- Prévoir une formation pour les nouveaux encadrants
- « Opération tables dans les écoles »
- Fidéliser, une journée Festi'ping local 4/5 ans et 6/7 ans
- En partenariat avec le Comité, réaliser un Festi'ping 6/7 ans départemental

Assemblée Générale - 25 septembre
2021



Promotion et communication

Promotion : Ping Tour Normandie 2021/2022
Conventionnement Equipes de Pro

Piste : Match d'exhibition



Assemblée Générale - 25 septembre
2021



Communication

Outils Ligue :

- Flash Ping
- Pôle Infos
- Facebook : création Championnat de France Jeunes Flers
- Vidéos interventions

Pistes de travail :

- Utiliser les réseaux sociaux (WhatsApp, ...)
- Créer un guide pratique
- Créer une affiche / clarté sur les compétitions
- Disposer d'un réseau externe au T.T.

Assemblée Générale - 25 septembre
2021



Féminines

Constat : FFTT = 13,88 % - LNTT = 12,77 % soit 1559 lic (19/20)

Questionnaire : 175 réponses



Pistes de travail :

- 56 % féminines venues / membre famille ou ami
- Compétitrices : recruter très tôt /4 – 7 ans
- Sensibiliser les cadres et dirigeants (accueil, pratique loisir,..)
- Fit-Ping / loisirs adultes
- Notion de groupe de filles
- Plus de mixité en compétition
- Différencier pratique jeunes et adultes (attentes différentes)
- Accueil très important au sein du club
- Recruter / milieu scolaire

Assemblée Générale - 25 septembre
2021



Pour conclure

Des actions techniques ont été mises en œuvre / opportunités (période de crise)

Un travail sur le plan de développement pour l'Olympiade nécessaire.

Il est aujourd'hui trop tôt pour réaliser un bilan de cette crise.
Impact certain sur mouvement sportif
Cette baisse de licenciés qui semble se dessiner va nécessiter probablement un ajustement de notre politique sportive.

Une adaptation indispensable

L'Equipe Technique Régionale est à votre disposition

Assemblée Générale - 25 septembre
2021



Remerciements

Cadres Techniques de Ligue

Cadre Technique de Département

Cadres Techniques de Clubs

Secrétariat administratif Ligue

Assemblée Générale - 25 septembre
2021



10- Rapport des commissions

RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION DE LA LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS DE TABLE SAISON 2020-2021

SAISON PARTICULIERE

- **Infos essentiellement sanitaires.**
- **Recrutement** d'une personne chargée de structurer la communication dans le cadre d'un contrat d'apprentissage de 10 mois et démission au bout de quelques semaines.
- **Démission** de Richard Collot, qui devait piloter cette personne et aider à structurer la communication.

Assemblée Générale - 25 septembre 2021

68

CONSTATS

- Une communication fédérale de meilleure qualité.
- Une communication de certains comités en net progrès

Assemblée Générale - 25 septembre 2021

69

REFLEXIONS

- Positionnement de la communication de la ligue qui doit se démarquer vers sans doute des sujets « magazines » sur un rythme trimestriel.
- Avec qui, pour quoi faire et avec quels moyens?

A VOS AGENDAS

Les derbys en Pro A :

**5 novembre 2021 pour les femmes
7 novembre 2021 pour les hommes.**

Assemblée Générale - 25 septembre 2021

71

Commission Régionale

Emploi et Formation

- **Arbitre de Club** en fonction des demandes (20 €)
- **Arbitre Régional** (40 €) 2 lieux
 - Dimanche 31 octobre 2021
 - Samedi 8 janvier 2022
 - Dimanche 13 février 2022
- Fourniture d'un **kit d'arbitrage** comprenant une pige et une pochette contenant les cartons jaune, rouge et blanc et jetons

- **Annulation de tous les stages 2020/2021**
- **Validation 2 arbitres régionaux :**
 - JOUIN Christophe (St Hilaire/Parigny)
 - JOUIN JEHAN Corentin (St Hilaire/Parigny)
- **Assemblée Générale des Arbitres**
 - Vendredi 10 septembre 2021 à 17h30 au CRJS de Petit-Couronne
 - Samedi 11 septembre 2021 à 16h00 Maison de Quartier de Venoix à Caen

- **JA 1^{er} degré (40 €) 2 lieux**
 - Lundi 1er novembre 2021
 - Dimanche 9 janvier 2022
 - Samedi 12 février 2022
- **JA 2^{ème} degré (80 €) à Petit-Couronne**
 - 4 et 5 décembre 2021
- **JA 3^{ème} degré (80 €) à Mondeville**
 - 15 et 16 janvier 2022

SAISON 2021/2022

FORMATION DES CADRES REGIONAUX DE L'ARBITRAGE

Nature du stage	Arbitre de Club	Arbitre Régional	Lieux secteur	Juge-Arbitre 1er degré (championnat par équipes)	Lieux secteur	Inscriptions
Conditions requises	Etre licencié FTTT	Etre licencié FTTT		Etre Arbitre Régional Etre majeur		Dates limites
Dates	Faire la demande au moins un mois avant auprès de la Ligue	Stage 1 : 31 octobre 2021 Stage 2 : 8 janvier 2022 Stage 3 : 12 février 2022	(14-50-61) et (27-76)	Stage 1 : 1 novembre 2021 Stage 2 : 9 janvier 2022 Stage 3 : 13 février 2022	(14-50-61) et (27-76)	le 17 octobre 2021 le 15 décembre 2021 le 29 janvier 2022
Horaires	à définir	de 9h00 à 19h00				
Inscriptions	Ligue de Normandie de Tennis de Table - 7b Avenue Franklin Roosevelt - 76120 GRAND QUEVILLY par courrier ou par mail à : Intt@orange.fr avec copie à jderenne@wanadoo.fr					
Frais d'inscription	20 €	40 €		40 €		
	Les frais de restauration et d'hébergement sont à la charge des stagiaires chèque à libeller à l'ordre de la Ligue de Normandie de Tennis de Table					
Observations	Prenez contact le plus rapidement possible auprès de la Ligue, les dates limites d'inscriptions sont impératives car elles permettent de vous envoyer les documents en temps utile. Les horaires des différentes formations sont susceptibles d'évoluer selon l'avancement des travaux. Les personnes en inactivité depuis plus de 2 saisons doivent refaire un <u>stage de recyclage d'une journée</u> (Juge-arbitre 1er degré).					

SAISON 2021/2022

FORMATION DES CADRES REGIONAUX DE L'ARBITRAGE

Nature du stage	Juge-Arbitre 2 ^e degré (Compétitions individuelles)	Juge-Arbitre 3 ^e degré (Tournois)
Conditions requises	Etre Arbitre Régional Etre majeur	Etre JA2 depuis 1 an (saison suivante)
Lieux	Au CRJS de Petit Couronne	Au CSCS de Mondeville
Dates	4 et 5 décembre 2021	15 et 16 janvier 2022
Horaires	à définir	à définir
Inscriptions	Ligue de Normandie de Tennis de Table 7b Avenue Franklin Roosevelt - 76120 GRAND QUEVILLY par courrier ou par mail à : Intt@orange.fr avec copie à : jderenne@wanadoo.fr	
Dates limites	15 novembre 2021	15 décembre 2021
Frais d'inscription	80 €	80 €
	Les frais de restauration et de déplacement sont à la charge des stagiaires	

NATURE DU STAGE	FORMATION JUGE-ARBITRE NATIONAL (J-A N)	ARBITRE NATIONAL
Conditions requises	Être Arbitre national et JA3 depuis, au moins 2 ans	Être Arbitre Régional en activité depuis 2 ans, fournir les fiches de prestations requises.
Accord à obtenir	Avis motivé du C.R.A.	
Lieux et dates	du 21 au 24 avril 2022 Lieu à définir	Sélection : Championnats de France des Régions du 22 au 24 février 2022 à Béthune (B2) Examen : Titres par équipes du 27 au 29 mai 2022 à Bourges (18)
Horaires	de 14 h le 21/04 À 12 h le 24/04	liés aux horaires de la compétition
Accueil	à partir de 11 h le 21/04	le 22/02 : présence obligatoire à la réunion des arbitres le 27/05, présence obligatoire à la réunion des arbitres (UV1 prévue à 19 h)
Inscriptions auprès de	Vincent BLANCHARD blanchardvincent@orange.fr	Claude RAECKELBOOM claude.raeckelboom@wanadoo.fr
Clôture des engagements	15 janvier 2022 Dossiers pris dans l'ordre d'arrivée	15 janvier 2022 Aucun dossier ne sera pris en compte après cette date.
Frais d'inscription (1)	340 € (chèque ou virement à l'ordre de F.F.T.T.)	340 € (chèque ou virement à l'ordre de F.F.T.T.) (*)
Observations		La présentation des prestations requises (dans la totalité) est obligatoire le jour de la sélection.

(1) : tous les chèques doivent être envoyés à : IFEF FFTT - 3 rue Dieudonné Costes - 75013 PARIS
(*) : en cas de non sélection, remboursement de 170 €

NATURE DU STAGE	FORMATION DE FORMATEURS ARB/JA1	FORMATION DE FORMATEURS JA2/JA3	FORMATION CONTINUE DE FORMATEURS	FORMATION ET FORMATION CONTINUE DE FORMATEURS AN
Conditions requises	Être Arbitre en activité et J-A 1 depuis 2 ans	Être J-A 3 et formateur ARB/JA1 depuis 2 ans	Être formateur ARB/JA1	Être A. N. (a) et formateur ARB/JA1 depuis 2 ans
Accord à obtenir	Avis motivé du responsable de la formation Arbitrage de votre C.R.E.F.			
Lieux et dates	du 21 au 24 avril 2022 Lieu à définir		Thèmes et calendrier communiqués ultérieurement	le 22/02 : présence obligatoire à la réunion des arbitres le 27/05, présence obligatoire à la réunion des arbitres (UV1 prévue à 19 h) Claude RAECKELBOOM claude.raeckelboom@wanadoo.fr
Horaires	de 14 h le 21/04 À 12 h le 24/04			
Accueil	à partir de 10 h le 21/04			
Inscriptions auprès de	Christian DAVID cj david@wanadoo.fr	Françoise LAPICQUE francoise.lapicque@inet.fr.com		
Clôture des engagements	15 janvier 2022 Dossiers pris dans l'ordre d'arrivée		15 janvier 2022 Dossiers pris dans l'ordre d'arrivée	15 janvier 2022 Dossiers pris dans l'ordre d'arrivée
Frais d'inscription (1)	340 € (chèque ou virement à l'ordre de FFTT)		Frais pédagogiques pris en charge par la F.F.T.T.	340 € (chèque ou virement à l'ordre de FFTT)
Observations	Seuls les dossiers complets seront pris en considération			

(1) : tous les chèques doivent être envoyés à : IFEF FFTT - 3 rue Dieudonné Costes - 75013 PARIS

FICHE D'INSCRIPTION A UN STAGE

Envoi par courrier à la Ligue de Normandie de Tennis de Table
7b Avenue Franklin Roosevelt - 76120 GRAND QUEVILLY
ou par mail à : lnti@orange.fr avec copie à : jderenne@wanadoo.fr

FORMATION* RECYCLAGE*
 ARBITRE DE CLUB* (20€) JA1* (40€) FORMATEUR 1er degré*
 ARBITRE REGIONAL* (40€) JA2* (80€) FORMATEUR 2ème degré JA*
 ARBITRE NATIONAL* JA3* (80€) FORMATEUR 2ème degré ARB
 JAN*

* Les frais de restauration et d'hébergement sont à la charge des stagiaires

Date choisie : Lieu préféré :
 NOM : Prénom :
 Date de naissance :
 Adresse :
 Code Postal : Commune :
 Téléphone Domicile : Portable :
 Adresse e-mail :
 Profession :
 Club : N° Licence :
 OBSERVATIONS :

Signature

CRITERIUM FEDERAL Echelon régional

- 1) FORMULE DU CRITERIUM REGIONAL FEMININ
- 2) FORMULE DU CRITERIUM REGIONAL MASCULIN
- 3) INFORMATIONS IMPORTANTES
- 4) QUESTIONS / REPONSES

LE CRITERIUM REGIONAL FEMININ

- **2 catégories :**
Séniors – Juniors – Cadettes
Minimes – Benjamines – Poussines
- **2 niveaux par catégorie :** R1 et R2
- **12 joueuses par niveau**
- **Jour :** le samedi après-midi (début 13h30)

Assemblée Générale 25 septembre 2021

94

LE CRITERIUM REGIONAL MASCULIN

- **Séniors :** 2 niveaux (R1 et R2)
R1 : les 16 premiers (points classements licence)
R2 : création de 3 zones (entre 16 et 24 joueurs par zone)
- **Catégories jeunes**
(juniors, cadets, minimes, benjamins/poussins)
1 seul niveau
Tableau de 16 joueurs
- **Jour :** le dimanche (début 9h30)

Assemblée Générale 25 septembre 2021

95

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **Clôture des inscriptions :** dimanche 26 septembre 2021
- **Confirmation de participation :** lundi (minuit) avant le tour
- **Repêchages :** clos le mercredi soir

Assemblée Générale 25 septembre 2021

96

QUESTIONS / REPONSES

 adrien.poignie@gmail.com

 : 06 50 01 39 58

Assemblée Générale 25 septembre 2021

97

Championnat par équipes



Fusion des poules de PN Dames (3 équipes inscrites) et la poule de Régionale 1 Féminine (5 équipes inscrites)

Suppression de poules au niveau R4

Les équipes « exemptes » ne seront pas systématiquement placées en position « 8 »

L'élaboration des poules est basée sur le classement obtenu après la saison 2019/2020, phase 1.



Spécificité pour cette phase.

Les journées 1 et 2 du championnat national ne sont pas aux mêmes dates que les J1 et J2 du championnat régional.

Les oppositions entre les J1 et J2 du **seront inversées.**

Pour la J1, les oppositions seront :

7 - 1 6 - 2 5 - 3 8 - 4

Et pour la J2 :

1 - 8 2 - 7 3 - 6 4 - 5

A partir de la J3, les oppositions retrouveront leurs chronologies habituelles.



Pour information, pour ne pas pénaliser les clubs (déjà assez impacté par ces deux saisons COVID, les **amendes relevées lors des journées disputées** seront bien évidemment pas réclamées aux clubs.



11- Questions diverses :

Demande de Richard COLLOT, Président de l'Association Sportive Cormelles-Le-Royal Tennis de Table.

Question 1 : Pourquoi le top Normandie a été déplacé à Deauville alors qu'il devait être organisé à Cormelles Le Royal ? L'année dernière la ligue avait parlé de réussite. C'était la 1ère compétition post confinement et le protocole mis en place avait été efficace. Pourquoi le courrier reçu de ta part par la mairie porte la mention ANNULATION et non DEPLACEMENT, mention qui a choqué les élus ? A titre d'information, le club de Cormelles demande un dédommagement de 1000 euros pour non-organisation de cette compétition pour compenser les pertes de recette.

Question 2 : Nous venons d'apprendre que la demande d'aide ANS emploi pour la consolidation de l'emploi de notre entraîneur a été refusée au motif de non prioritaire alors qu'elle comporte un volet handisport et sport santé. Pourquoi la Ligue n'a pas fait de réponse officielle à M. Florent LEBOUCHER sur les demandes d'aide ANS emploi et leur priorité ? J'en avais discuté avec M. Pascal BERTHELIN à cette époque, et ce point n'a jamais été abordé en bureau ou comité de Ligue ! La ligue n'a donc pas défendu et fait du lobbying auprès des instances gouvernementales contrairement à d'autres ligues. En terme de développement, ce n'est pas une bonne image et c'est même préjudiciable pour les clubs.

Le Président répond en détail, point par point, aux 2 questions diverses posées par Richard COLLOT.

Clôture de l'Assemblée Générale à 17h30.